

Franco-Cité remporte l'or Au volley-ball féminin senior



par **Kristina Brazeau**

[Voir tous les articles de Kristina Brazeau](#)

Article mis en ligne le 14 mars 2008 à 10:47

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'équipe de volley-ball des filles de 11e et 12e année de l'École secondaire catholique Franco-Cité a raflé la médaille d'or lors du tournoi provincial de volley-ball de l'OFSSA qui a récemment eu lieu à Sudbury. C'est la première fois qu'une équipe de Franco-Cité remporte un championnat provincial, tous les sports confondus.

Les Faucons ont battu l'équipe favorite du tournoi, soit Amherst, pour remporter les grands honneurs. Le tournoi regroupait les 20 meilleures équipes de l'Ontario.

«C'est la première fois qu'une équipe francophone remporte la catégorie AA», a indiqué la directrice de l'établissement, Roxane Lamothe, en ajoutant qu'elle était fière que le programme de son école soit ainsi reconnu. En effet, ces filles sont de la première cuvée de l'option volley-ball féminin. Le programme a été lancé en 2001.

L'entraîneur-chef, Martin Nadeau, a souligné le travail accompli par l'équipe. «Le rendement hors de l'ordinaire, un très bon esprit d'équipe et la collaboration de tout le monde ont contribué à la victoire.»

L'entraîneur adjoint, Denise Nadeau, a également tenu à souligner les efforts qu'elles ont faits. «Elles ont sacrifié plusieurs soirées entre amis», a-t-elle indiqué en ajoutant que chacune d'entre elles maintenait une moyenne de 75 % et plus.

L'année n'a également pas été de tout repos puisque plusieurs joueuses se sont blessées au cours de la saison. Franco-Cité est la première école d'Ottawa à remporter la médaille depuis 1979.

Du côté masculin benjamin

Une autre équipe au programme sports-études de Franco-Cité s'est également démarquée. En effet,



Les membres de l'équipe de volley-ball des filles seniors de l'École secondaire catholique Franco-Cité. Photo : Kristina Brazeau

l'équipe masculine de volley-ball a gagné la bannière de la ligue du Québec dans la catégorie benjamin.

Une élève de jardin fait un don hors de l'ordinaire



par **Florence Bolduc**

[Voir tous les articles de Florence Bolduc](#)

Article mis en ligne le 14 mars 2008 à 10:49

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Madolyn Bush, une élève du jardin fréquentant l'École élémentaire catholique Jean-Robert-Gauthier, dans l'Ouest de la Ville, a trouvé une façon originale de donner au suivant. Elle a laissé allonger ses cheveux dans le but de les couper et de les remettre à un organisme pouvant fabriquer des perruques pour les personnes atteintes de cancer. Alors que la plupart des fillettes de son âge jouent à la poupée et rêvent aux princesses, Madolyn pense à aider d'autres enfants moins chanceux qui sont troublés par la maladie. C'est donc le 21 février dernier que Madolyn, quelques larmes aux yeux, a remis une mèche de cheveux de 21 cm à l'organisme Pantene, partagez votre beauté.



52 écrivains en herbe



par **Florence Bolduc**

[Voir tous les articles de Florence Bolduc](#)

Article mis en ligne le 14 mars 2008 à 10:43

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Quelque 52 élèves ayant pris part au concours Supers auteurs de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) ont récemment reçu leur prix dans le cadre d'une cérémonie à la succursale Nepean Centrepointe. Chez les 9 à 11 ans, Élodie Paquin de l'École élémentaire catholique Arc-en-ciel et Michelle Veilleux de l'École élémentaire catholique Terre-des-Jeune ont respectivement remporté le premier et le deuxième en poésie. Dans la même catégorie, chez les 12 à 14 ans, Brigitte Delisle de l'École secondaire catholique Garneau, Zoé Spry de l'École secondaire catholique Franco-Cité et Michelle Winckel de l'École secondaire publique De LaSalle ont pris les trois premières places. Samantha Lafleur de l'École secondaire catholique Garneau a également remporté une mention honorable. Chez les 15 à 17 ans, Benjamin Pelletier Jean de l'École secondaire publique De LaSalle a pris la première place et Mélissa Daigle a obtenu une mention honorable. Du côté de la nouvelle, Olivia Patterson de l'École élémentaire publique Francojeunesse a obtenu la première place, chez les 9 à 11 ans, alors que Brigitte Delisle a pris la même position, chez les 12 à 14 ans. Finalement, Angéla Gérard de l'École secondaire publique De LaSalle, Tiffany Narducci du Collège catholique Franco-Ouest et Assma Basalamah de l'École secondaire publique De LaSalle ont pris les trois premières places chez les 15 à 17 ans. Mélissa Daigle a de nouveau obtenu une mention honorable.



Protéger son enfant contre l'intimidation

Le meilleur moyen de protéger les enfants contre le harcèlement et l'intimidation à l'école est de promouvoir leur confiance en soi. Et cela commence à la maison, en leur donnant des responsabilités et en les encourageant à régler eux-mêmes leurs problèmes, estime l'expert en éducation parentale Jim Fay.

« Trop souvent, ce sont les parents qui disent à leurs enfants quoi faire ou comment résoudre leurs problèmes. Ils ne leur donnent jamais la chance de se débrouiller tout seul, justement ce qu'il faut, croit-il, pour qu'ils aient confiance en eux et deviennent responsables. »

Alors, avec les meilleures intentions du monde, les parents se tiennent à côté, prêt à intervenir pour que leurs enfants ne soient pas malheureux. Mais, ce faisant, ils les rendent encore plus vulnérables, ajoute M. Fay, fondateur du Love and Logic Institute au Colorado. « Ce que nous savons, c'est qu'il faut se battre pour accéder à cette confiance, et ça ne se fait pas par l'entremise de quelqu'un d'autre qui se contente de vous dire que vous êtes le meilleur. »

Les enfants qui ne peuvent pas se tenir debout tout seul ne sont pas plus capables de se défendre contre les autres, poursuit le spécialiste qui œuvre dans le domaine de l'éducation. Et du reste, les adultes ne peuvent pas accompagner leurs enfants partout. Il faut donc que les enfants puissent se débrouiller où qu'ils soient.

Chris Doyle, un expert en sécurité personnelle, abonde dans le même sens. « Les jeunes agresseurs reconnaissent les enfants les plus fragiles. Alors si votre enfant vous apparaît comme une cible possible d'intimidation, les probabilités sont bonnes qu'il en deviendra une. À l'encontre, s'il est sûr de lui, il échappera probablement aux intimidations. » Selon M. Doyle, qui dirige l'Académie des arts martiaux à Port Credit, en Ontario, les manœuvres répétées d'intimidation, quelles soient verbales, physiques ou écrites sapent la résistance des enfants fragilisés par une faible confiance en eux. Pire encore, l'enfant peut être conduit à s'isoler, à se droguer ou au suicide. Le rôle des parents alors n'est pas de protéger leurs enfants contre l'intimidation, mais de leur



COLLABORATION SPÉCIALE

Promouvoir la confiance en soi de votre enfant est essentiel pour le protéger contre le harcèlement à l'école.

expliquer le phénomène et de leur fournir les outils pour y faire face, ajoute M. Doyle.

Chantal, une mère de famille de Mississauga, en Ontario, appuie entièrement ces propos. Selon elle, son fils Lucas,

âgé de 5 ans, est le plus jeune et le plus petit de sa classe. Mais ses connaissances en autodéfense lui ont donné confiance et l'ont préparé à se défendre contre l'intimidation à l'école. « En principe, son école a une tolérance zéro envers les jeunes agresseurs. Mais cela peut se passer à l'insu des professeurs. Les plus vieux se sont mis ensemble pour se moquer de mon fils. Lucas leur a lancé plusieurs avertissements et quand il a réalisé qu'ils ne voulaient rien entendre, il a pris les choses en main. Maintenant, ils le laissent tranquille. »

Il y a plusieurs niveaux de défense, explique M. Doyle. D'abord, l'enfant doit s'exprimer avec une voix forte et claire quand il rencontre un étranger. Ensuite, faites comprendre à vos enfants qu'ils doivent vous regarder dans les yeux quand ils vous parlent. Ils doivent savoir ce que ça fait d'être mal à l'aise et de craindre les autres. Avec le temps et en explorant les possibilités qui s'offrent à eux, ils apprendront comment se sortir des situations difficiles. « Montrez leur à projeter une image de fermeté, ajoute M. Fay. Montrez leur à pratiquer une certaine nonchalance, à avoir l'air cool, genre les mains dans les poches, un peu planté sur les talons et avec un sourire confiant. C'est justement le langage du corps qui transpire la confiance en soi. » Enfin, qu'ils apprennent à répondre sur-le-champ mot pour mot aux agressions verbales. Ça ne peut venir qu'avec la pratique et, surtout, ne pas plier l'échine.

Votre enfant va à l'école pour apprendre. Alors c'est important pour lui de pouvoir se défendre contre l'intimidation, si nécessaire. Et la confiance en soi que cela procure est un obstacle de plus qui décourage les agresseurs potentiels. Selon Chris Doyle, le plus important est de montrer aux enfants comment éviter les confrontations verbales et physiques. Ensuite, il faut le convaincre de ne pas avoir peur de faire état de la situation à quelqu'un en autorité comme un professeur ou un parent. Enfin, une fois mis au courant, l'adulte doit prendre les mesures nécessaires pour régler la situation.

(La Presse Canadienne)



PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE

Le poisson est considéré comme un aliment essentiel.

Les bienfaits du poisson

Le Guide alimentaire canadien recommande de consommer chaque semaine au moins deux portions de 75 grammes de poisson. Il ajoute que cet aliment est une bonne source de protéines essentielles faibles en gras.

Les adultes qui consomment une portion individuelle de 150 grammes de poisson ou de fruits de mer comblent de 50 à 60 % leurs besoins quotidiens en protéines. Fait aussi important, le poisson est l'une des seules sources naturelles d'acides gras essentiels oméga-3.

« Les huiles de poisson favorisent le fonctionnement optimal du cœur, du cerveau et du corps », affirme Laura

Troyani, porte-parole de BlueWater Seafoods, une compagnie dans l'industrie des poissons et fruits de mer. « Le poisson est une source importante d'acides gras oméga-3. Qui plus est, il est riche en protéines maigres, ce qui signifie qu'il contient moins de 5 % de gras et qu'il est pauvre en cholestérol. »

Le poisson peut être servi rôti, poché, grillé ou cuit au four. Outre le fait qu'il constitue une bonne source de vitamine B12, de vitamine D et de magnésium, il joue un rôle important dans le régime alimentaire quotidien. De surcroît, on en trouve partout et il est facile à cuire et à servir.

(Les Éditions Nouvelles)

L'usage d'ordinateurs nuit à l'éducation des jeunes enfants

L'usage de plus en plus répandu d'ordinateurs à l'école peut nuire à l'éducation des jeunes enfants, indique un rapport rédigé pour Frontier Centre for Public Policy. Le temps passé devant l'écran d'ordinateur devrait plutôt être consacré à apprendre la lecture et l'écriture et à interagir avec l'enseignant, indique le mémoire de quatre pages.

On peut perdre beaucoup de temps d'enseignement avec l'ordinateur, soutient l'auteur de l'étude, Michael Zwaagstra, détenteur d'une maîtrise en éducation et enseignant au secondaire à Steinbach, au Manitoba. Au niveau du primaire, du moins jusqu'en 4^e année, le fait de passer régulièrement du temps devant l'ordinateur n'est pas nécessairement la meilleure façon d'utiliser les heures de cours, dit-il. Son rapport, basé principalement sur des recherches déjà diffusées en Europe ainsi que sur un article de revue paru au Canada, va à l'encontre de la conception générale selon laquelle les enfants ont intérêt à apprendre à manier l'ordinateur dans leur jeune âge.

Mais le Réseau Éducation-Médias, un organisme sans but lucratif qui a ses bureaux à Ottawa et à Montréal, fait plutôt valoir que les enfants commencent très tôt à se servir de l'ordinateur chez eux, et qu'il vaut mieux leur montrer à l'utiliser correctement et de



COLLABORATION SPÉCIALE

L'usage de l'ordinateur peut nuire à l'éducation des enfants.

manière responsable. Selon Cathy Wing, l'une des directrices du réseau, il faut aborder ce sujet en classe et ce serait difficile de le faire sans ordinateurs. Le gouvernement du Manitoba a élargi le recours aux ordinateurs en classe, affirmant qu'il s'agit d'une compétence de base dans l'apprentissage. « Les ordinateurs sont des outils d'apprentissage, comme le papier et le crayon », soutient Darryl Gervais, coordonnateur du programme scolaire provincial.

Mais M. Zwaagstra est d'avis que l'argent consacré à la technologie en classe — 26 millions \$ par an seulement pour le Manitoba — pourrait être mieux utilisé. « Il n'y a aucune preuve d'une corrélation positive entre un accès accru aux ordinateurs à l'école et la réussite scolaire », dit M. Zwaagstra, qui pense que la formation aux ordinateurs devrait se faire au niveau secondaire, plutôt qu'au primaire.

(La Presse Canadienne)

FLASH
national

RAPPEL DE JOUETS

Le fabricant de jouet montréalais Mega Brands a annoncé hier le rappel mondial des figurines articulées Magna-Man, ainsi que des jouets Magtastik et Magnetix pour enfants d'âge préscolaire, en raison d'une anomalie pouvant être fatale pour les enfants. Le rappel touche environ 2,4 M d'unités vendues aux États-Unis et au Canada entre 2005 et 2007. La compagnie a détecté sur ces jouets des troubles intestinaux que l'ingestion de certains des aimants pourrait poser. Il s'agit du troisième rappel de jouets de Mega Brands depuis mars 2006. (La Presse Canadienne)



AFGHANISTAN

Les Forces canadiennes ont identifié le soldat tué par un engin explosif alors qu'il patrouillait à pied le district de Panjwaii, dimanche, en Afghanistan. Il s'agit du sergent Jason Boyes, du 2^e bataillon d'infanterie légère Princess Patricia, basé à Shilo, au Manitoba. Le soldat de 32 ans, originaire de l'Ontario, effectuait une patrouille en compagnie de soldats canadiens et afghans quand l'explosion s'est produite. Le décès du major Boyes est le 81^e à survenir au sein des forces armées canadiennes depuis 2002. (La Presse Canadienne)

enbref
dans le pays

Téléphonie

À compter du 21 juin, la population desservie par l'indicatif régional 418 devra composer en tout temps l'indicatif suivi du numéro de téléphone à sept chiffres pour établir une communication locale. La composition locale à 10 chiffres sera introduite pour répondre à la forte demande de nouveaux numéros de téléphone dans la région du 418. (La Presse Canadienne)

Pilules

La mise en vente dans les dépanneurs Couche-Tard de produits de santé naturels à caractère ludique destinés aux jeunes contrevient à la loi canadienne en matière de commercialisation de médicaments naturels, selon *Le Devoir*. Le journal ajoute qu'il s'agit d'une illégalité reconnue par le ministre fédéral de la Santé qui avoue ne pas avoir l'intention de sévir pour faire respecter sa réglementation. (La Presse Canadienne)

Valeurs

Les Québécois pensent qu'ils ont perdu leurs valeurs morales depuis qu'ils ont délaissé la pratique religieuse. C'est ce que révèle un sondage mené auprès de 1004 personnes dont fait état le *Journal de Montréal*. Alors que les trois quarts des catholiques sondés par la firme Léger Marketing se disent non pratiquants, deux sur trois sont d'avis qu'après avoir déserté les églises, la société québécoise est en panne de valeurs. (La Presse Canadienne)

Incendie

Un groupe anonyme qui se réclame de l'idéologie anarchiste revendique l'incendie, vendredi, de six véhicules de patrouille du Service de police de la Ville de Montréal. Le message, signé par le « Collectif Ton Père », invite la population à s'en prendre à l'autorité et indique sa solidarité avec les Autochtones. (La Presse Canadienne)

24heures.ca

FRANCISATION DES IMMIGRANTS

Québec lance de nouvelles mesures

De nouvelles mesures annoncées hier permettront de franciser « plus » et « mieux » les immigrants qui désirent s'installer au Québec, a affirmé la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James.

Au total, 22,7 millions \$ supplémentaires seront investis pour la mise en œuvre de diverses mesures d'ici la fin de l'année financière 2010-2011, dont 8,2 millions \$ en 2008-2009. « Ces mesures sont rendues nécessaires par l'augmentation des niveaux d'immigration, par la pénurie de main-d'œuvre et par le développement économique du Québec », a ajouté la ministre.

Le ministère entend, dans un premier temps, donner plus d'ampleur à son offre actuelle de cours de français en entreprise, une offre jugée « trop modeste ». Il veut permettre aux immigrants d'apprendre le français avant d'arriver au Québec, de poursuivre leur apprentissage du français tout en conservant leur emploi, en offrant, en autres, aux employeurs un crédit d'impôt pouvant atteindre 30 % des frais engendrés par la francisation des employés. Le ministère offre actuellement une formation de francisation de 1000 heures, réparties en trois sessions. Toutefois, à peine un peu plus de la moitié des immigrants inscrits complètent leur formation. « Les immigrants quittent parce qu'ils doivent travailler, a expliqué Mme James. C'est pourquoi nous voulons stimuler la francisation en

milieu de travail. » Le gouvernement estime que le nouveau crédit d'impôt pourrait lui permettre de rejoindre quelque 2000 personnes de plus par année.

Les critères d'admissibilité aux formations offertes seront également élargis. Les efforts seront déployés pour mieux faire connaître aux nouveaux arrivants les services gouvernementaux et de nouveaux cours seront offerts pour tenter de répondre plus rapidement aux besoins.

Par ailleurs, le gouvernement entend offrir des cours de français spécialisés dans certains domaines professionnels, comme la santé, le génie et l'administration, et mettre en ligne un nouvel outil d'apprentissage du français. Cet outil sera offert à compter du 1^{er} avril aux immigrants sélectionnés qui sont à l'étranger, et un an plus tard aux immigrants installés dans la belle province. Québec créera enfin un guichet unifié d'accès et de référence, afin de diriger les immigrants vers les ressources appropriées. Les diverses sources de soutien financier disponibles pendant la formation seront regroupées au sein d'un seul programme unifié, et les formations offertes par les ministères de l'Immigration et de l'Éducation seront rassemblées.

Le Québec a accueilli 45 221 immigrants en 2007, dont 60 % qui affirmaient connaître le français. Quelque 36 000 nouveaux immigrants suivent des cours de français chaque année.

(La Presse Canadienne)



PHOTO ARCHIVES

La ministre québécoise de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James.

Implantation progressive

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec demande à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, de procéder à une implantation progressive, notamment au niveau primaire, du nouveau cours d'éthique et de culture des religions, qui doit remplacer à compter de l'automne prochain l'enseignement religieux.

Dans une lettre à la ministre Courchesne, l'Assemblée des évêques fait part de ses préoccupations face à ce nouveau cours, signalant qu'il n'est pas du tout évident que les enseignants et le matériel didactique nécessaires seront prêts à temps pour la rentrée scolaire 2008. Le président du comité de l'éducation chrétienne de l'Assemblée et évêque de Baie-Comeau, Mgr Pierre Morissette, fait valoir qu'il s'agit là de questions complexes qui demandent une formation élaborée.

« Parler à des enfants du primaire de diverses religions, ça ne va pas de

soi. C'est une lourde responsabilité qu'on leur met sur les épaules, surtout quand on leur demande d'être neutres et objectifs », a dit Mgr Morissette. L'Assemblée des évêques estime qu'une approche progressive permettrait aussi de mieux informer les parents.

Les réserves les plus importantes du clergé touchent cependant l'effet de ce nouveau cours sur les enfants. L'Assemblée dit craindre que ce programme sème la

confusion chez les enfants, qu'il suscite une interprétation réductrice de la foi religieuse ou qu'il porte atteinte au rapport de confiance entre les enfants et leurs parents face à l'éducation religieuse à la maison.

C'est pourquoi les évêques demandent à la ministre d'assurer un suivi rigoureux des effets de l'implantation du programme sur les enfants et une évaluation en profondeur d'ici trois à cinq ans.

(La Presse Canadienne)



PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE

Les cours de religion à l'école seront remplacés par un cours d'éthiques et de culture des religions dès septembre 2008.

Québec octroie 2 M \$ pour la création d'une chaire d'études irlandaises

Le premier ministre Jean Charest a étalé ses racines irlandaises, hier, à l'occasion du déjeuner soulignant le 175^e anniversaire de la Société Saint-Patrick de Montréal. M. Charest, dont la mère était d'origine irlandaise, a profité de l'occasion pour annoncer l'octroi de 2 M \$ sur deux ans pour la création de la Chaire Johnson en études irlandaises de l'Université Concordia.

La chaire est ainsi nommée à la demande de la Fondation canadienne d'études irlandaises afin d'honorer la famille Johnson, également d'origine irlandaise, dont trois membres ont été premiers ministres du Québec.

La chaire a pour but d'examiner l'influence de l'immigration irlandaise sur la vie culturelle, religieuse et économique du Québec. La Fondation de l'Université Concordia contribuera, pour sa



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre, Jean Charest.

part, à un million \$ sur deux ans.

M. Charest a rappelé que 40 % des Québécois ont des racines irlandaises et que les Irlandais étaient nombreux à défendre les Canadiens-français dans la lutte des Patriotes de 1837 en vue d'établir le gouvernement responsable.

(La Presse Canadienne)

Le Bloc québécois insatisfait

Le Bloc québécois ne se réjouit pas de l'annonce d'une bourse de carbone à Montréal, qui doit favoriser les réductions des émissions des gaz à effet de serre.

Le député bloquiste

Bernard Bigras voudrait applaudir, mais estime que la décision du gouvernement Harper de fixer des cibles à intensité, la décision de calculer les réductions des émissions par rap-

ports à l'année 2006, et la distribution de trop de passe-droits à l'industrie des sables bitumineux, rendra la bourse du carbone beaucoup moins efficace.

(La Presse Canadienne)

Le mardi 18 mars 2008

Québec veut «franciser» les immigrants avant leur arrivée au pays

[Émilie Côté](#)

La Presse

«Plus.» «Mieux.» Et même avant Non seulement Québec compte franciser plus d'immigrants et les intégrer mieux aux différents programmes offerts, il souhaite qu'ils apprennent le français avant de débarquer à l'aéroport Montréal-Trudeau.

Deux semaines après la controverse entourant l'état du français au Québec, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a annoncé hier une douzaine de mesures de francisation. D'ici trois ans, 22,7 millions seront investis, dont 8,2 millions l'année prochaine.

«Souvent, ça prend une mesure de plus, mieux adaptée, qui va faire la différence», a déclaré Yolande James.

En 2010, Québec souhaite accueillir 55 000 immigrants par année, soit 10 000 de plus que l'an dernier. «L'automne dernier, on a pris une décision importante de vouloir hausser les niveaux d'immigration. On l'a fait pour plusieurs raisons, notamment la question du développement économique et la pénurie de main-d'oeuvre, a expliqué Mme James en conférence de presse. Les Québécois nous ont dit et ils l'ont dit très clairement: oui à l'immigration, mais à la condition que nous fassions plus et mieux pour intégrer en français les nouveaux immigrants. On a entendu ce message.»

Chaque année, entre 3000 et 5000 immigrants «échappent» aux différents programmes de francisation du gouvernement, dont celui du ministère de l'Immigration. Pour rejoindre cette clientèle, le MICC fera davantage la promotion de ses cours de français. Il en augmentera la fréquence, et les personnes arrivées au Québec il y a plus de cinq ans y seront désormais admissibles.

Mais à l'heure actuelle, à peine à la moitié des immigrants inscrits complètent les 1000 heures de formation. Québec mise donc sur les programmes de français en milieu de travail. Tel qu'annoncé la semaine dernière, les entreprises auront droit à un crédit d'impôt remboursable de 30%. «Lorsque l'immigrant arrive au Québec, il a rapidement à subvenir à ses besoins, d'où l'importance de la francisation en milieu de travail», indique Mme James.

Le Parti québécois doute du succès de cette mesure. «J'ai hâte de voir la réponse des entreprises. Elles devront défrayer 70% des coûts», souligne le porte-parole en matière d'immigration, Martin Lemay.

La ministre Yolande James souhaite que «les candidats à l'immigration puissent apprendre le français avant d'arriver». Pour ce faire, Québec portera de 55 à 75 le nombre d'ententes avec des écoles étrangères ou des alliances françaises. Elle mettra également en ligne des classes virtuelles de français supervisées par un tuteur.

"Harmoniser les services"

À l'heure actuelle, les immigrants qui veulent apprendre le français peuvent autant frapper à la porte du ministère de l'Immigration qu'à celle du ministère de l'Éducation. «Nous voulons harmoniser les services de francisation par le biais d'un guichet unique», a aussi annoncé hier Mme James.

«Au moins, on admet qu'il y a un problème. C'est un labyrinthe pour l'immigrant», commente Stephan Reichhold, directeur général de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. Mais «harmoniser» les deux ministères représente «un gros chantier», prévient-il.

De son côté, Catherine Morissette, la porte-parole de l'ADQ en matière d'immigration et de communautés culturelles, estime que l'investissement annoncé hier n'est pas suffisant. Avant le budget, son parti réclamait 15 millions par année pour améliorer la francisation des immigrants et pour faciliter leur intégration au travail. «Surtout avec les importantes hausses d'immigration annoncées.»

Mais aujourd'hui, le premier ministre Jean Charest et le ministre de l'Emploi Sam Hamad doivent annoncer le Pacte pour l'emploi. Stephan Reichhold espère qu'il y aura des investissements pour l'intégration des immigrants au travail. «Il ne faut pas tout mettre sur le dos de la francisation. Les besoins sont aussi ailleurs.»

Français et immigration

> En 2007, le Québec a accueilli 45 221 immigrants. Parmi eux, 60% déclaraient parler français.

> Chaque année, 36 000 immigrants suivent des cours de français offerts par le gouvernement: 18 000 dans les commissions scolaires et 18 000 par les services du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

> Parmi les 18 000 immigrants qui suivent le programme de francisation du MICC, 87% complètent la première des trois sessions. Par contre, seulement 53% suivent entièrement les 1000 heures de cours.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Le mardi 18 mars 2008

Une opération de 4 millions, des milliers d'élèves en congé

[Isabelle Hachey](#)

La Presse

C'est Pâques avant l'heure pour 60 000 écoliers montréalais, qui entament mardi matin leur troisième journée de congé forcé par la vaste opération de déneigement des toits des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Au total, le déneigement coûtera 4 millions.

Seul le tiers des 90 000 élèves de la CSDM est de retour sur les bancs d'école aujourd'hui. C'est que la commission scolaire, qui a procédé vendredi à l'évacuation d'urgence de ses 192 écoles, n'a réussi qu'à en rouvrir 87 ce matin. Et les parents devront s'armer de patience, puisque le déneigement des toits risque de s'étirer jusqu'à la semaine prochaine.

>>> [Consultez la liste des écoles ouvertes et fermées](#)

«Nous avons choisi de ne pas prendre de risques», a rappelé la présidente de la CSDM, Diane De Courcy. Une prudence qui a son prix : quatre millions de dollars en frais d'expertise et en travaux de déneigement. «On est un peu surpris de la taille de la facture», a admis la présidente, qui espère refiler la note au ministère de l'Éducation du Québec.

Sauf quelques rares exceptions, les écoles du reste de la province – et celles des autres commissions scolaires de l'île de Montréal – sont ouvertes aujourd'hui. À Québec, où tous les records de précipitations ont été battus au cours des dernières semaines, aucune école n'a dû être fermée. «Le déneigement s'est fait de façon régulière tout au long de l'année. Après chaque chute de neige importante, on procède à une inspection visuelle de tous les bâtiments», a expliqué Joanne Trudel, de la Commission scolaire de la Capitale.

Mme De Courcy promet de retenir la leçon. «Est-ce qu'on aurait pu faire mieux avant ? Sans doute. Est-ce qu'on va faire mieux après? Très certainement.»

Comme à Québec, la CSDM verra à «systématiser» ses pratiques en matière d'entretien préventif saisonnier de ses bâtiments. Au besoin, des formations seront offertes aux concierges et autres responsables de l'entretien.

La CSDM a fait appel à sept firmes d'ingénierie pour inspecter l'ensemble des toitures. Aucun édifice ne peut rouvrir ses portes avant qu'un certificat n'a pas été émis par un ingénieur. C'est la norme que la commission scolaire s'est donnée pour garantir un «risque zéro».

Aucune école inspectée jusqu'à présent n'a subi de dommages permanents, souligne Bruno Marchand, directeur du service des ressources matérielles. «Il y a eu des signes de surcharge, par exemple des portes qui étaient plus difficiles à ouvrir. Mais après le déneigement, les bâtiments ont repris leur forme d'origine. Il n'y a pas de situations qui conduiraient à une fermeture à long terme.»

Mme De Courcy a « bon espoir » que la totalité des écoles rouvrent cette semaine,

mais en restant « extrêmement prudents », il est possible que certains établissements ne rouvrent pas avant la fin du congé de Pâques, mardi prochain.

Un casse-tête en perspective pour les parents ; les services de garde sont aussi fermés, et la CSDM n'offre aucune solution de rechange.

Jours perdus

Les écoliers devront récupérer les jours de classe perdus. Selon la Loi sur l'instruction publique, une année scolaire doit compter 180 jours. La CSDM en offre 182. Or, après trois tempêtes et une journée de déneigement, il en reste 178. «Cela nous préoccupe beaucoup», a dit Mme De Courcy, qui promet de mettre en place les «moyens nécessaires pour assurer la réussite des élèves».

Sans pouvoir préciser quelles seront ces mesures, Mme De Courcy a déclaré qu'il n'était «absolument pas question» de prolonger le calendrier scolaire. «Les profs pourraient moduler leur enseignement», a dit Christine Fournier, présidente du Comité central de parents. «Pendant le verglas, les enfants avaient manqué plusieurs jours et on n'a pas eu plus d'échecs cette année-là.»

La CSDM s'est félicitée pour l'évacuation d'urgence de ses 90 000 élèves, vendredi, «dans l'ordre et le calme». André Gravel, responsable de la sécurité, a toutefois reconnu «certaines failles», surtout par rapport à la difficulté de joindre les parents en milieu de journée. «On va raffiner nos listes» d'appels, a-t-il promis.



Le lundi 17 mars 2008

Des chauffeurs de bus scolaire manifestent

La Presse Canadienne
Montréal

Des chauffeurs d'autobus scolaires de la grande région de Montréal manifestent lundi pour réclamer une hausse de leur salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ces chauffeurs, membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), manifestent d'ailleurs leur mécontentement, jusqu'à 13h00, devant le bureau de circonscription de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, dans l'arrondissement LaSalle, à Montréal.

Ils réclament au gouvernement une augmentation du budget consacré au transport écolier de 15 millions \$ par année, sur une enveloppe totale estimée à quelque 400 millions \$. Selon la CSN, cette mesure viendrait freiner la pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur.

Le représentant du secteur du transport scolaire à la CSN, Jacques Forgues, explique que les conducteurs d'autobus scolaires gagnent en moyenne entre 15 000 et 17 000 \$ par année. Selon lui, la hausse salariale revendiquée représenterait environ 3 pour cent par année.

M. Forgues estime que cette demande est loin d'être exagérée alors que la majorité des travailleurs concernés doivent être disponibles le matin et l'après-midi, même s'ils sont payés environ 25 heures/semaine. Il indique que plusieurs conducteurs doivent avoir au moins deux emplois pour gagner leur vie.

M. Forgues, qui est lui-même chauffeur d'autobus scolaire depuis 30 ans dans la région des Laurentides, estime qu'il est temps de valoriser ce métier.

La CSN réclame également l'application d'une politique nationale de sécurité et discipline dans le transport scolaire, afin de traiter les cas de discipline partout de la même manière. Si les caméras de surveillance peuvent aider dans les cas extrême, M. Forgues pense plutôt qu'il faut mieux encadrer les jeunes et supporter les chauffeurs lorsque ceux-ci sont victimes d'intimidation verbale ou physique.

En région, des chauffeurs d'autobus scolaires de la CSN doivent également faire valoir ces revendications, ce lundi, auprès de leur député.

La CSN représente un peu plus de 2000 des 4000 chauffeurs d'autobus scolaires syndiqués au Québec. Chaque jour, au Québec, plus de 10 000 véhicules scolaires parcourent un million de kilomètres pour transporter, matin et soir, 560 000 enfants, selon les données dévoilées par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) en février dernier.



Le mardi 18 mars 2008

Injonction à l'UQAM: les profs appuient les étudiants

[Violaine Ballivy](#)

La Presse

Le suspense se poursuit pour les grévistes de l'UQAM visés par une demande d'injonction de la direction de l'université. Le verdict a, une fois de plus, été reporté tard hier soir. Les étudiants ont néanmoins remporté une petite victoire - morale à tout le moins - en obtenant l'appui de leurs professeurs.

Le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) s'est élevé «avec force contre cette mesure prise par l'UQAM, même si elle s'inscrit dans la suite des événements déplorables qui ont eu cours jeudi dernier et qui ont empêché la tenue d'une réunion extraordinaire de la Commission des études. L'administration de l'UQAM semble avoir choisi la répression plutôt que le dialogue», a dénoncé hier le SPUQ dans un communiqué.

Vendredi dernier, l'UQAM a déposé une demande d'injonction interlocutoire visant les membres des comités exécutifs des associations étudiantes en grève après des interventions répétées du service de police de Montréal, dépêchés par l'administration uqamienne sur les lieux des manifestations étudiantes organisées à l'université. Une injonction provisoire a alors été prononcée, interdisant tout attroupement et manifestation dans un rayon de 100 m de tous les pavillons et ce, jusqu'à ce que la cause soit entendue, hier après-midi. Mais devant l'ampleur de la preuve déposée par les deux parties - plus de 60 déclarations sous serment au total - la juge chargée du dossier a choisi de suspendre l'audience en soirée. Le verdict sera donc rendu à 13h aujourd'hui.

La demande d'injonction est assortie d'une amende de 50 000\$ avec ou sans emprisonnement maximum d'un an.

L'histoire se répète

Les procédures entamées par l'UQAM sont exceptionnelles mais il ne s'agit pas d'une première pour le mouvement étudiant. En 1988, une injonction interlocutoire a été accordée contre l'ancienne association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM. L'Université était alors dirigée le même recteur qu'aujourd'hui, Claude Corbo.

«En soit, l'injonction ne rend pas la grève illégale, mais elle prévoit des paramètres qui interdisent des actions qui font partie d'un mouvement de grève», a expliqué hier Jonathan Leblanc, porte-parole des associations facultaires étudiantes en grève. Par exemple, la tenue des assemblées générales étudiantes, lors desquelles sont adoptés les mandats de grève, s'annonce extrêmement complexe si les attroupements sont déclarés interdits. Finies, aussi, les manifestations dans le parc Émilie-Gamelin, qui sont devenues presque hebdomadaires depuis janvier. Le parc est situé à moins de 100 mètres de la porte d'entrée du pavillon Judith-Jasmin.

Les étudiants attendent maintenant avec impatience de connaître le sort qui les attend. En mi-journée, les couloirs de l'UQAM affichaient un calme plat. Celui qui précède la tempête? Entre les stands improvisés de vente de bonbons et bijoux pour financer divers projets, des étudiants distribuaient des feuillets d'information sur les mesures

judiciaires entreprises par l'administration. «Deux choses sont à prévoir: cela va peut-être exacerber la colère des étudiants et envenimer le conflit, ou leur faire peur et accélérer le retour en classe», a observé hier Cloé Desranleau, étudiante «militante», installée derrière une table jonchée de papiers incitant les uqamiens à ne pas assister à leurs cours malgré l'ordonnance de la Cour supérieure déposée vendredi. «Ce matin, la plupart des cours ont été annulés. Les étudiants ont respecté le mandat de grève», a-t-elle observé. Des associations représentant quelque 13 000 étudiants - soit près du tiers de la population totale de l'université - ont adopté des mandats de grève au cours des derniers jours, qui devront tous faire l'objet d'un renouvellement cette semaine.



Le lundi 17 mars 2008

Les évêques veulent une implantation progressive du nouveau cours de religion

La Presse Canadienne
Montréal

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec demande à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, de procéder à une implantation progressive, particulièrement au niveau primaire, du nouveau cours d'éthique et de culture des religions, qui doit remplacer à compter de l'automne prochain l'enseignement religieux confessionnel.

Dans une lettre à la ministre Courchesne, l'Assemblée des évêques fait part de plusieurs préoccupations face à ce nouveau cours, signalant notamment qu'il n'est pas du tout évident que les enseignants et le matériel didactique nécessaire seront prêts à temps pour la rentrée scolaire 2008.

Le président du comité de l'éducation chrétienne de l'Assemblée et évêque de Baie-Comeau, Mgr Pierre Morissette, fait valoir qu'il s'agit là de questions complexes qui demandent une formation élaborée.

Selon lui, il est extrêmement difficile de demander à des enseignants qui ont leurs propres convictions de se montrer neutres et objectifs dans le domaine religieux s'ils n'ont pas reçu une solide formation. L'Assemblée ajoute qu'une approche progressive permettrait aussi de mieux informer et préparer les parents.

Les réserves les plus importantes du clergé touchent cependant l'effet de ce nouveau cours sur les enfants. L'Assemblée dit craindre notamment que ce programme sème la confusion chez les jeunes, qu'il suscite une interprétation réductrice de la foi religieuse ou même, qu'il porte atteinte au rapport de confiance entre les enfants et leurs parents face à l'éducation religieuse à la maison.

Dans sa lettre, l'Assemblée des évêques s'interroge sur les effets d'une exposition à un tel «kaléidoscope» alors que l'identité des enfants commence à peine à se former. C'est pourquoi les évêques demandent à la ministre d'assurer un suivi rigoureux des effets de l'implantation du programme sur les enfants et une évaluation en profondeur d'ici trois à cinq ans.

Le ton de la missive des évêques ne laisse aucun doute sur le fait que ceux-ci sont résignés face à un fait accompli. Comme ils l'ont déjà exprimé dans le passé, ils auraient préféré le maintien de la liberté de choix pour les parents qui souhaitent un enseignement confessionnel pour leurs enfants. Ils souscrivent cependant à l'objectif principal de ce cours, soit d'apprendre aux enfants à vivre ensemble dans une société pluraliste.

Ils se réjouissent également du fait que l'ensemble des élèves seront initiés à une compréhension positive du phénomène religieux, notamment des traditions catholique et protestante, ce qui permettra d'éviter la perte de la mémoire chrétienne au sein des nouvelles générations.



Le mardi 18 mars 2008

Grippe: pas encore la congestion, mais...

Ariane Lacoursière

La Presse

Même si le printemps débute cette semaine, l'hiver n'est pas terminé au Québec. Cette semaine, la province entre dans sa période d'activité grippale la plus élevée de l'hiver. Et exceptionnellement cette année, la population devra combattre à la fois la grippe et une autre maladie grave: le virus respiratoire syncytial.

Dès aujourd'hui, la Santé publique de Montréal recommande de se laver les mains fréquemment. Les hôpitaux, eux, voient déjà leurs urgences se remplir.

Depuis une semaine, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR) a noté un achalandage accru dans ses urgences. «On reçoit plus de 200 visites par jour, ce qui est élevé. Les nombreux cas de grippe expliquent cette hausse», affirme le porte-parole de l'établissement, Pascal Mailhot. Par mesure de prévention, les personnes qui se présentent aux urgences de l'HMR et qui sont soupçonnées d'avoir la grippe sont placées en isolement.

À l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, l'influenza n'a pas encore frappé. «Nous avons répertorié seulement 120 cas depuis le mois de novembre. De ce nombre, seulement sept ont été hospitalisés. On voit qu'il y a plus d'activité grippale depuis deux semaines, mais c'est moins pire que l'an passé», résume la porte-parole de l'établissement, Lyne Arcand.

Par mesure préventive, Sacré-Coeur a tout de même interdit les visites dans son unité gériatrique, car les personnes âgées sont plus à risque de contracter la grippe et d'en mourir. «Les personnes âgées, surtout celles qui souffrent d'une maladie chronique comme le diabète, sont plus à risque. Les jeunes enfants aussi», explique Blaise Lefebvre, agent d'information à la Santé publique de Montréal.

Cette année, la souche d'influenza n'est pas particulièrement virulente, assure M. Lefebvre. La souche A est neutralisée par le vaccin contre la grippe de cette année. La souche B n'est toutefois pas la même que celle contenue dans le vaccin et pourrait causer quelques problèmes. Malgré tout, la Santé publique prévoit que de 15% à 20% de la population sera touchée par l'influenza cette année, soit le taux moyen d'infection.

Petite particularité: le virus respiratoire syncytial sévira en même temps que la grippe. «Les personnes atteintes par ce virus présentent des symptômes semblables à ceux de la grippe, mais elles ont très mal à la gorge et perdent parfois la voix», résume M. Lefebvre. Ce deuxième virus ne devrait toutefois pas causer de problèmes majeurs.

Le mardi 18 mars 2008

Encore des maux de tête pour les parents

Martin Croteau

La Presse

La semaine a bien commencé pour la petite Indiana Anderson: la fillette de 8 ans a eu droit à une journée de congé, hier, pendant que la Commission scolaire de Montréal ramait pour déneiger le toit son l'école. Mais le bonheur des uns fait le malheur des autres. Car cette escapade hivernale est un véritable casse-tête pour sa maman.

«On est vraiment mal pris, résume Rebecca Anderson, traductrice. On n'a pas de famille ici, donc pas de grands-parents qui peuvent les garder.»

Au lieu de passer la journée à jouer dans la neige avec son petit frère Henry, Indiana a plutôt accompagné sa mère au bureau, hier. Et aujourd'hui, c'est son père, Matthew Large, qui l'amènera au boulot. Car l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine, l'établissement qu'elle fréquente, reste fermée.

Le couple a pris congé pendant la relâche, il y a moins de deux semaines. La fermeture préventive des établissements de la CSDM pourrait maintenant forcer Rebecca à gruger encore davantage dans les trois semaines de vacances allouées par son employeur.

En temps normal, certaines écoles sont transformées en garderies lorsqu'une tempête force l'annulation des cours. Les parents peuvent y laisser leurs enfants pour la journée afin d'éviter de prendre congé. Mais la situation actuelle est différente. Puisque les écoles sont fermées pour inspection préventive, aucun bâtiment ne peut être ouvert pour accueillir les élèves en congé forcé.

Le porte-parole de la CSDM, Alain Perron, indique que l'organisme pourrait adopter des mesures pour aider les parents dans le besoin, si les fermetures se prolongent. Mais la présidente du Comité central des parents, Christine Fournier, doute que ce soit nécessaire.

«La majorité des parents peuvent s'organiser, estime-t-elle. Peut-être que certains parents sont un peu plus démunis. Mais les écoles sont là pour éduquer les enfants, pour leur apprendre à socialiser. Ce ne sont pas des garderies.»

Ingénieux

Certains parents doivent donc faire preuve d'ingéniosité pour concilier travail et famille dans ces circonstances exceptionnelles. Julie Morin, par exemple, a passé la matinée à la maison avec ses deux enfants et ceux de sa voisine, partie au boulot. L'après-midi, elle lui a refillé les petits pour aller bosser quelques heures à son tour.

«On n'a pas tellement de moyens et on est pris au dépourvu, convient-elle. C'est difficile à gérer, et ce sont les parents et leurs employeurs qui paient la note.»

Avec Isabelle Hachey.



Le lundi 17 mars 2008

Les Québécois ont perdu leurs valeurs morales

La Presse Canadienne
Montréal

Les Québécois pensent majoritairement qu'ils ont perdu leurs valeurs morales depuis qu'ils ont délaissé la pratique religieuse.

C'est ce que révèle un sondage mené auprès de 1004 personnes dont fait état le *Journal de Montréal* en ce début de Semaine sainte.

Alors que les trois quarts des catholiques sondés par la firme Léger Marketing se disent non pratiquants, deux sur trois sont d'avis qu'après avoir déserté les églises, la société québécoise est en panne de valeurs.

Pour le théologien Jacques Racine, c'est la modernisation rapide de la société qui crée ce sentiment. Il souligne que les scandales financiers et les crimes violents sont très médiatisés aujourd'hui, ce qui donne l'impression que la société est amoral.

Le psychologue Patrick Lynes observe pour sa part que la course à la réussite professionnelle et à la consommation remplace la pratique religieuse dans la vie quotidienne, causant beaucoup de détresse.

Près de la moitié des répondants au sondage pensent aussi que le Québec a perdu une partie de son identité culturelle en désertant les églises. L'abbé Raymond Poisson, de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes, souligne que la culture québécoise n'est pas composée seulement de la langue française, ajoutant qu'elle est aussi basée sur la religion catholique qu'on est en train de perdre.

L'abbé Poisson s'inquiète du déclin de la pratique religieuse affirmant qu'on est dans une religion «station-service». Il explique que les gens viennent pour les cérémonies mais déplore qu'il n'y a plus le sens de l'appartenance à la communauté chrétienne.

Le sondage a été mené entre le 28 février et le 3 mars derniers; sa marge d'erreur s'élève à trois pour cent, 19 fois sur 20.



Tuesday » March
18 » 2008

Montreal company recalls magnetic toys

Sarah Schmidt

The Ottawa Citizen

Tuesday, March 18, 2008

Montreal-based MEGA Brands Inc. announced a worldwide recall yesterday of magnetic toys, but Health Canada was slow in warning parents of the potentially fatal hazards.

The company recalled MagnaMan Action Figures and Magtastik and Magnetix Jr. Pre-School Magnetic Toys, manufactured in China and distributed worldwide with sales totalling \$7 million.

The U.S. Consumer Product Safety Commission, in conjunction with the Montreal company, announced the U.S. recall yesterday morning, where 2.4 million units have been sold. Children should stop using the recalled toys immediately, the government agency said.

Health Canada did not immediately issue an alert to Canadian consumers, but the company has been in communication with government officials in Ottawa and informed local retailers on Friday that a recall was pending and to pull the product from the shelf.

In Canada, 480,000 units of the recalled magnetic toys have been sold.

There have been 15 reported incidents of magnets coming loose from the recalled toys in Canada; in the U.S., parents have reported 44 such cases. There has been one injury report in North America involving a three-year-old American boy receiving medical treatment to remove a magnet from his nasal cavity.

The recalled Magnastik toy, also sold under the Magnetix Jr. moniker, includes magnets in the small flexible parts of animals, vehicles and buildings. MagnaMan has body parts that attach with magnets, which can detach.

If swallowed or aspirated, the magnets can form clusters and cause fatal intestinal perforations or blockages.

© The Ottawa Citizen 2008

[CLOSE WINDOW](#)

Copyright © 2008 CanWest Interactive, a division of [CanWest MediaWorks Publications, Inc.](#). All rights reserved.
CanWest Interactive, a division of [CanWest MediaWorks Publications, Inc.](#). All rights reserved.